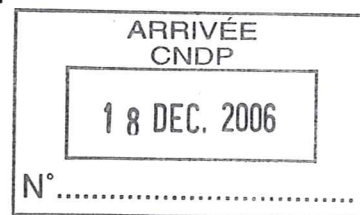


DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAVAUFANCHE



Nombre de membres :
Affiliés au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Présents : 11
Absents : 11
Date de la convocation : 24 Novembre 2006

L'an deux mille six et le premier décembre à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Denis DUC, Maire de
LAVAUFANCHE.

Présents : M. Denis DUC, Mme Sylvie BENOIT, Mme Chantal PASCOURET, M. Daniel
LAMOINE, M. Laurent NERON, M. Pascal AUTOUR, Melle Sylvie GALLARD, M. Jean-Claude
GALLERAND, Mme Arlette COLLIN, Mme Nicole ROUSSEAU et M. Roger CHAGNON.

Absents excusés : Néant.

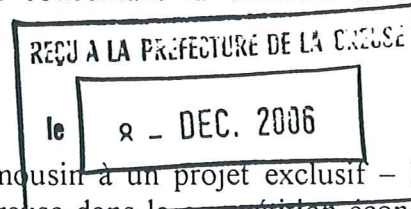
Absents : Néant.

Madame Chantal PASCOURET a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : MOTION CONCERNANT LA DESSERTE FERROVIAIRE DU DEPARTEMENT DE LA
CREUSE.**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la motion concernant la desserte ferroviaire du
département de la Creuse.

Les élus du Conseil Municipal, après en avoir délibéré :



➤ **Affirmation** que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à
Grande Vitesse Poitiers – Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et
sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à
venir.

➤ **Demandent :**

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour
objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- l'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification.
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise
(Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Fait et délibéré en mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

POUR COPIE CONFORME.

Le 2 Décembre 2006.

Le Maire,

Denis DUC.

